



# Mémoire

*Rétroactions et propositions au comité sur le*  
***Continuum d'éducation dans la langue de la minorité***

Présenté par

**L'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques**

AFOCSC

à

**Monsieur René Arseneault — Président du comité**

et aux membres du

**Comité permanent des langues officielles**

**Chambre des communes du Canada**

Le 22 octobre 2024

## Table des matières

Préambule .....	3
Conseils scolaires membres de l'AFOCSC.....	4
Introduction : .....	5
Réflexions sur le continuum d'éducation dans la langue de la minorité .....	5
L'équivalence réelle en éducation : .....	6
Sous financement chronique : .....	6
Des écoles pour tous les ayants droit ? .....	7
Petite enfance : .....	8
Pénurie des enseignants et enseignantes : .....	9
Programme de bourses en enseignement (PBE) : .....	10
Le continuum d'éducation dans la langue de la minorité. ....	12

## PISTES DE SOLUTION

1	RECONNAÎTRE	le droit de gestion des conseils scolaires
2	ADAPTER	une formule de financement qui reflète la spécificité des écoles de langue française
3	MAJORER	l'appui financier du gouvernement fédéral envers les langues officielles dans l'enseignement (PLOE)
4	CONSTRUIRE	des écoles et moderniser celles existantes
5	DÉVELOPPER	le continuum éducatif de la petite enfance au postesecondaire
6	CONTRER	la pénurie d'enseignants et de personnel scolaire francophones



## Préambule

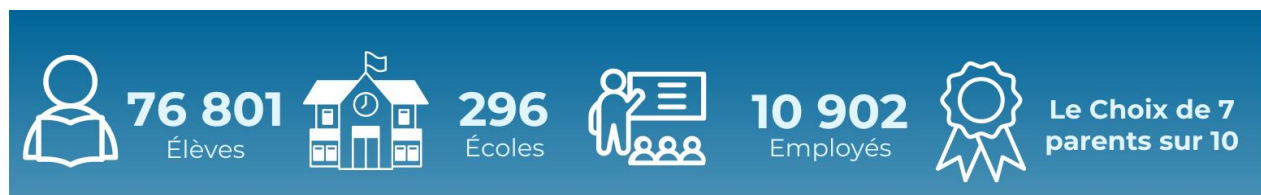
Depuis sa création officielle en 1998, l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC) agit en tant que porte-parole des conseils scolaires catholiques de langue française en Ontario. Au service de ses membres, elle défend leurs intérêts et promeut l'éducation catholique en langue française pour la communauté ontarienne auprès des gouvernements.

À titre de représentant des huit (8) conseils scolaires catholiques de langue française de l'Ontario et du Consortium Centre Jules Léger, qui offre des services aux élèves sourds et malvoyants à travers la province, l'AFOCSC fait valoir les besoins et les perspectives touchant le développement du réseau des écoles auprès des instances gouvernementales des paliers municipaux, provinciaux et fédéraux.

En tant que représentant de la Couronne et employeur et avec l'appui considérable de ses conseils scolaires membres catholiques de langue française, l'AFOCSC négocie des conditions de travail qui assure une éducation francophone catholique de qualité pour ses élèves et des relations de travail positives pour le personnel avec les différents syndicats.

À l'aide de la concertation, du réseautage et des actions en partenariat, les membres de l'AFOCSC cherchent plus particulièrement à assurer que le caractère distinct de l'éducation catholique de langue française s'imprègne dans tous les aspects des programmes d'études et du processus éducatif. Nous recherchons l'équité pour les écoles catholiques de langue française basée sur des besoins réels qui relèvent de notre spécificité. Enfin, nous veillons aussi au respect des droits qui nous sont conférés par la Loi constitutionnelle de 1867 et la Charte canadienne des droits et libertés.

L'éducation catholique de langue française constitue un des quatre systèmes scolaires de l'Ontario et est appuyée de façon constante par la très grande majorité des parents catholiques de langue française. Les écoles catholiques de langue française, choisies par près de 70 % des parents francophones en Ontario, desservent aujourd'hui plus de 76 801 élèves aux paliers élémentaires et secondaires. Nos garderies francophones en milieu scolaire, plus de 181 en fonctions, pour les enfants de 18 mois à 4 ans, sont un pilier du succès de nos écoles et de nos communautés.



## Conseils scolaires membres de l'AFOCSC



<p><b>Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales (CSDCAB)</b> 175, rue High Nord Thunder Bay (Ontario) P7A 8C7</p>	<p><b>Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières (CSCDGR)</b> 896, promenade Riverside Timmins (Ontario) P4N 3W2</p>
<p><b>Conseil scolaire catholique du Nouvelon (CSCNO)</b> 201, rue Jogues Sudbury (Ontario) P3C 5L7</p>	<p><b>Conseil scolaire catholique Franco-Nord (CSCFN)</b> 681-C, rue Chippewa Ouest North Bay (Ontario) P1B 6G8</p>
<p><b>Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE)</b> 4000, rue Labelle Gloucester (Ontario) K1J 1A1</p>	<p><b>Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO)</b> 875, Chemin de comté 17 L'Orignal (Ontario) K0B 1K0</p>
<p><b>Conseil scolaire catholique MonAvenir (CSC MonAvenir)</b> 110, avenue Drewry Toronto (Ontario) M2M 1C8</p>	<p><b>Conseil scolaire catholique Providence (CSC Providence)</b> 7515 Promenade Forest Glade Windsor (Ontario) N8T 3P5</p>
<p><b>Consortium Centre Jules-Léger (CCJL)</b> 281, avenue Lanark Ottawa (Ontario) K1Z 6R8</p>	



## Introduction :

L'AFOCSC tient à remercier le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes de la possibilité de présenter son point de vue, ses inquiétudes et certaines de ses recommandations par le biais de la présentation d'un mémoire aux membres du comité.

L'Ontario est la province qui regroupe le plus de francophones hors Québec de tout le Canada. Selon la dernière estimation et la définition inclusive de la francophonie (DIF), on dénombre plus de 652,540 francophones à travers la province en 2021, soit 4,6 % de la population. La province a connu une croissance de plus de 15 % de sa population totale au cours des trois dernières années.

Les conseils catholiques de langue française ont réussi à améliorer leurs taux de diplomation ainsi que les résultats de leurs élèves aux tests standardisés de l'OQRE, l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation, au cours des 10 dernières années. Ce succès est attribuable au travail des pédagogues centrés sur la réussite de chaque élève et aussi à toute la structure organisationnelle, l'environnement et la culture propres aux conseils catholiques de langue française.

## Réflexions sur le continuum d'éducation dans la langue de la minorité

L'Ontario offre quatre systèmes scolaires financés par les fonds publics :

- Système public de langue anglaise
- Système catholique de langue anglaise
- Système public de langue française
- Système catholique de langue française

Il existe [12 conseils scolaires de langue française](#), qui regroupent plus de 480 écoles élémentaires et secondaires de langue française. De plus, le [Consortium Centre Jules-Léger](#) gère une école provinciale et une école d'application de langue française destinées aux personnes sourdes, aveugles, ou ayant de graves difficultés d'apprentissage.

Dans ces écoles, le curriculum y est enseigné entièrement en français, sauf ce qui suit :

- Anglais
- Cours de langues internationales
- Langue des signes québécoise (LSQ)
- Programmes-cadres de langues autochtones



Les écoles de langue française ont aussi le mandat de protéger, de valoriser et de transmettre la langue française et la culture francophone.

De plus, comme mandat additionnel, les [huit conseils scolaires catholiques de la province](#) offrent dans près de 300 écoles, une éducation catholique. Nos conseils se distinguent par une éducation dans laquelle se retrouve la foi ancrée en Jésus-Christ. L'environnement d'apprentissage créé dans une école catholique de langue française reflète le curriculum catholique, l'éducation de la foi, l'animation pastorale et l'action communautaire.

L'éducation en langue française est offerte aux élèves dont les parents sont considérés comme des ayants droit, conformément à l'[article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés](#).

*L'équivalence réelle en éducation :*

Plusieurs juges à travers le pays ont unanimement conclu que les élèves, dont l'accès à l'éducation en langue française est garanti en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, ont droit à des établissements « équivalents » à ceux de la majorité, ce qui est trop souvent loin d'être le cas. Selon ce principe, les francophones ont droit à une école aussi convenable que les écoles anglophones dans une même zone de fréquentation.

*Sous financement chronique :*

Le sous-financement chronique des conseils scolaires francophones en Ontario freine, d'une part, l'accès aux enfants d'ayants droit et aux nouveaux arrivants francophones à une éducation en français et, d'autre part, constitue un obstacle au développement et à la consolidation des services éducatifs existants.

*Transport scolaire :*

Au cours des trois dernières années, le ministère de l'Éducation a modifié et encore plus standardisé la formule de financement du transport scolaire. En 2022-2023, l'impact pour les conseils scolaires catholiques de langue française était un déficit de plus de 9 millions de dollars, l'an dernier plus de 13 millions de dollars, pour l'année 2024-2025, il est question de plus de 11,7 millions de dollars et cela pour principalement six de nos huit conseils scolaires. La formule « renouvelé » de financement du transport entraînera, sans aucun doute, une réduction des services aux étudiants. Cette situation est inacceptable.

Malgré les annonces publiques du gouvernement de l'augmentation sans précédent des sommes versées aux conseils scolaires pour le transport des élèves, le résultat net pour les conseils scolaires est une diminution des sommes disponibles. Le calcul du gouvernement de



l'Ontario ne tenant pas compte des effets négatifs de l'inflation sur les dépenses, les fluctuations du prix de l'essence, de transferts de paiement de sommes aux transporteurs qui étaient auparavant payées directement par le gouvernement sans affecter le budget de chaque conseil scolaire et des besoins spécifiques des conseils au transport des élèves francophones. Oui, le budget semble plus élevé, mais il reste moins d'argent affecté directement aux routes de transports scolaires.

Nous croyons que le ministère doit indemniser les conseils pénalisés par leur décision de changer la formule de financement du transport, car cela impacte la réserve des conseils scolaires. Cette réserve doit être dédiée aux urgences financières à l'investissement dans les projets de développement liés à l'éducation.

#### **Recommandation :**

- La formule de financement doit être modifiée immédiatement pour tenir compte des réalités des conseils scolaires de langue française, des besoins des élèves et leur famille, pour faciliter l'accès aux écoles catholiques de leurs régions.

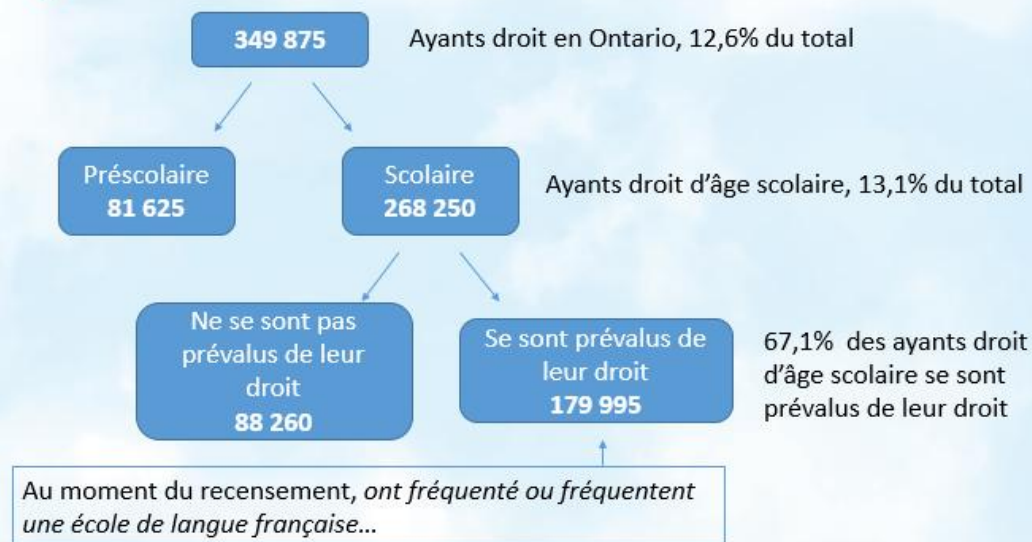
#### Des écoles pour tous les ayants droit ?

Le dernier recensement de 2021 indique pour l'Ontario qu'il y a environ 268,250 enfants d'âge scolaire et ayants droit en Ontario. Selon Statistiques Canada, environ 67 % des ayants droit, soit 180 000 enfants se sont prévalus de leurs droits. Nous estimons que près de 60 000 élèves francophones catholiques ne se prévalent pas davantage de leur droit.

Cette situation est souvent le résultat du manque d'écoles de proximité, de la grande distance à parcourir en transport scolaire ou du choix des parents de placer leur enfant dans le programme d'immersion des systèmes anglophones ou tout simplement de l'inscrire dans une école de langue anglaise.

Pour permettre à ces élèves un accès équitable, il nous faudrait construire près de 150 nouvelles écoles catholiques de langue française. Au rythme actuel des attributions par le gouvernement ontarien, nous atteindrons possiblement cet objectif dans 30 ans !

## Les ayants droit d'âge scolaire, admissibilité et fréquentation



Source : Statistique Canada.

### Petite enfance :

Près de trois ans après l'annonce en grande pompe du programme des garderies à 10 \$ par jour du gouvernement fédéral, des obstacles majeurs restent pour que les parents d'enfants francophones puissent en bénéficier, signalent un organisme national et le commissaire aux langues officielles.

Lors des ententes avec les provinces en 2021 concernant le programme national de garderies, Justin Trudeau avait assuré que des clauses linguistiques seraient en place pour les minorités francophones, mais les acteurs estiment que le résultat est différent sur le terrain.

Pour respecter le programme, les garderies du pays ont plafonné à 10 \$ par jour le coût d'une place en garderie. En Ontario, cela est venu réduire de près de 50 % les tarifs de garde, mais le financement, versé par le fédéral et par la province, ne suit pas, si bien que plusieurs centres de petite enfance essuient des pertes.

« Je pense que le programme tel qu'il existe ne répond pas nécessairement à l'ensemble des besoins des francophones », affirme le commissaire Thériège.





Dans un rapport publié mardi 8 octobre 2024, portant sur les minorités linguistiques du pays, le chien de garde du bilinguisme au niveau fédéral « observe que les sommes accordées aux fournisseurs de service ne prennent pas en compte le coût accru des salaires et des infrastructures, ce qui semble décourager la participation de certains grands pourvoyeurs de services dans ce secteur ».

Le commissaire aux langues officielles rappelle d'ailleurs à l'ordre le gouvernement fédéral en vue d'ententes avec les provinces qui devront être signées en 2026, dans le domaine de la petite enfance. Ottawa a l'obligation de consulter les communautés francophones dans le cadre de ses négociations. (Article de Pascal Vachon, ONFR — 10 octobre 2024)

« Il est primordial que les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) disposent des moyens de participer pleinement à la mise en œuvre de la vision du programme national de garderies », écrit-il dans son rapport.

De plus, la formation et la disponibilité du personnel demeurent des problèmes constants...

#### **Recommandation :**

- Nous suggérons d'instaurer un programme de financement fédéral direct destiné à soutenir les conseils scolaires dans la réalisation de projets d'infrastructure, tels que la construction de nouvelles écoles, la rénovation d'édifices existants et l'amélioration des équipements.
- Programme de subventions récurrentes et directes aux exploitants des garderies en milieu scolaire pour leur permettre de subvenir aux dépenses d'opérations et de réduction des coûts pour permettre aux parents de profiter du programme national.

#### **Pénurie des enseignants et enseignantes :**

La pénurie des enseignants en Ontario a un effet direct sur les conseils scolaires de langue française. Il y a un manque significatif d'enseignants qualifiés francophones. Depuis les 10 dernières années, le manque d'enseignants gradués et certifiés a continué de s'aggraver, ce qui a eu un effet néfaste sur l'éducation catholique francophone. Sans des actions rapides et concrètes, cette pénurie affaiblit la vitalité et la croissance de la scolarité catholique en français de l'Ontario.



L'AFOCSC a participé activement aux consultations et groupes de travail qui ont lieu en Ontario entourant la pénurie des enseignants en collaboration avec l'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO), l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO) ainsi que le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Avec ses partenaires, l'AFOCSC a contribué au groupe de travail sur la pénurie des enseignantes et des enseignants dans le système d'éducation de langue française dans la province, qui a soumis un [rapport contenant 37 recommandations](#) au ministère de l'Éducation en février 2021.

Alors que le nombre de finissants au programme d'enseignement en français en Ontario devrait être de près de 1050 candidats annuellement, le nombre de diplômés/candidats disponibles actuellement fluctue autour de 450. La pénurie aggrave de façon critique la banque de personnel requis pour offrir adéquatement une éducation de qualité en langue française.

Dans la note de breffage pour la nouvelle ministre de l'Éducation, on indiquait que « Le manque d'enseignants dans la province, particulièrement de français, va s'aggraver à partir de 2027 alors que le nombre de retraites sera en hausse et au moment même où le nombre d'élèves doit augmenter, prévient un document du ministère de l'Éducation [obtenu par La Presse canadienne \(PC\)](#).

Selon les projections, ces facteurs vont entraîner un écart grandissant entre le nombre d'enseignants nécessaires et le nombre d'enseignants disponibles. Cet écart (projeté) devrait s'élargir à partir de 2027, avertit le rapport.

Ce document, obtenu par la Presse canadienne grâce à une demande d'accès à l'information, avait été préparé pour le breffage de la nouvelle ministre de l'Éducation, Jill Dunlop. » La nouvelle ministre de l'Éducation a entrepris son terme en août 2024.

### Programme de bourses en enseignement (PBE) :

L'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC), l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO), et l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) ont eu le plaisir d'annoncer l'octroi de plus de 1,1 million de dollars en bourses en enseignement.

Grâce au Programme de bourses en enseignement (PBE)\*, financé par le gouvernement du Canada, les frais de scolarité de 55 récipiendaires sont subventionnés, leur permettant de poursuivre ou terminer leurs études en enseignement en français dans l'une des trois



universités partenaires : l'Université d'Ottawa, l'Université Laurentienne et l'Université de l'Ontario français.

L'objectif du PBE est de contrer la pénurie de personnel enseignant qualifié. Les récipiendaires des bourses s'engagent à travailler un minimum de deux ans dans un conseil scolaire de langue française en Ontario, que ce soit en milieu urbain ou rural, après l'obtention de leur diplôme en enseignement.

Grâce à cet investissement, les personnes éligibles ont une opportunité unique de développer leurs compétences pédagogiques et de progresser dans leur carrière en enseignement en devenant une enseignante ou un enseignant qualifié au sein des écoles de langue française de l'Ontario.

« Nous sommes ravis de voir le Programme de bourses en enseignement (PBE) prendre forme et offrir des occasions précieuses à nos futures enseignantes et futurs enseignants. Cette initiative est une des solutions concrètes pour contribuer à garantir que nos écoles de langue française en Ontario continuent de bénéficier d'un personnel enseignant qualifié et dévoué, tout en démontrant l'importance clé du soutien du gouvernement du Canada pour aider à combler les besoins en éducation en langue française en Ontario.

En investissant dans l'éducation, nous investissons dans l'avenir de nos enfants et de notre société. Nous avons hâte de voir les résultats positifs de ce programme et d'accueillir ce nouveau personnel enseignant dans nos communautés scolaires. Leur contribution sera inestimable en appui à la qualité de l'enseignement en français en Ontario », ont conjointement déclaré Anne Vinet-Roy présidente de l'AEFO, Denis Labelle, président de l'ACÉPO, et Robert Demers, président de l'AFOCSC.

« Ces bourses en enseignement arrivent à point dans le contexte de pénurie d'enseignantes et d'enseignants en Ontario. Nous sommes ravis d'apprendre que 55 personnes qualifiées pourront joindre les rangs du personnel enseignant des conseils scolaires de langue française en Ontario, grâce à ces bourses d'enseignement qui couvriront leurs frais de scolarité. Merci à l'ACÉPO, à l'AFOCSC et à l'AEFO pour cette superbe initiative et merci au gouvernement du Canada pour cet important financement », a affirmé Serge Levac, président du Conseil ontarien des directions de l'éducation de langue française.

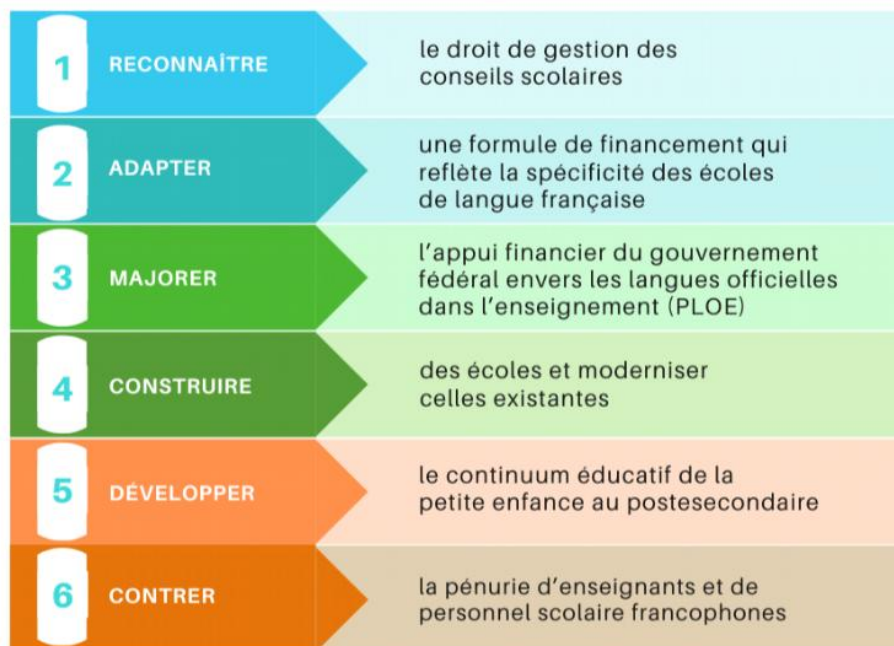
Avec le soutien de Patrimoine canadien et du gouvernement du Canada, nous espérons pouvoir offrir ce programme au cours des prochaines années.

## Recommandations :

- Favoriser la mise en place rapide de plus de places dans les programmes universitaires de formation en enseignement en français en Ontario ;
- Poursuivre le financement des programmes de bourses pour influencer les candidatures d'enseignants pour les systèmes scolaires de langue française ;
- Faciliter la transition rapide de nouveaux diplômés francophones en enseignement dans nos écoles ;
- Aider à promouvoir un milieu de travail favorable pour inciter les enseignants à s'engager à long terme.

Le continuum d'éducation dans la langue de la minorité.

## PISTES DE SOLUTION





Face aux enjeux pressants auxquels fait face l'éducation de langue française en Ontario, notamment le sous-financement, la pénurie d'enseignants et les inégalités d'accès, il est impératif que les gouvernements prennent des mesures immédiates et décisives. En mettant en œuvre ou en appuyant les recommandations présentées dans ce mémoire, le gouvernement fédéral peut aider à garantir aux élèves franco-ontariens un accès à une éducation de qualité, équitable, et que le caractère unique de l'éducation catholique de langue française soit préservé et renforcé en Ontario, pour le Canada.

En conclusion, l'AFOCSC a présenté dans ce document un survol des défis auxquels fait face l'éducation catholique de langue française en Ontario. Pour relever ces défis, nous recommandons :

- Un financement accru : Spécifiquement pour le transport scolaire, l'éducation de la petite enfance et le recrutement et la rétention des enseignants.
- Des processus d'approbation simplifiés : Pour les projets de construction et d'infrastructure scolaires.
- Un soutien accru aux universités de langue française : Afin d'augmenter le nombre d'enseignants qualifiés de langue française.
- Un engagement renouvelé en faveur de l'équité : Assurant à tous les élèves franco-ontariens un accès égal à une éducation de qualité. En mettant en œuvre ces recommandations, les divers paliers de gouvernement peuvent démontrer leurs engagements envers la communauté franco-ontarienne et envers les principes d'équité et de qualité en éducation.

L'avenir de l'éducation de langue française en Ontario est prometteur. Les citoyens formés dans notre système d'éducation catholique de langue française représentent un atout pour la province et une main-d'œuvre bilingue hautement qualifiée, mais cet avenir requiert un effort concerté de tous les acteurs. En travaillant ensemble, nous pouvons créer un système éducatif plus équitable et inclusif qui répond aux besoins de tous les élèves franco-ontariens. Les recommandations présentées dans ce mémoire constituent une feuille de route pour atteindre cet objectif.

Robert Demers  
Président de l'AFOCSC

Yves Lévesque  
Directeur général — AFOCSC

Depuis 1998, l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC) est la voix des huit conseils scolaires catholiques de langue française de l'Ontario et du Consortium Centre Jules-Léger desservant plus de 76 800 élèves franco-ontariennes et franco-ontariens à travers la province. Nos conseils scolaires emploient près de 11 000 membres du personnel de soutien et d'enseignement qui travaille assidûment dans près de 300 écoles pour offrir la meilleure Éducation catholique de langue française qui soit.